

ce fonds de secours, et les dépenses totales contractées de ce chef, y compris les contributions municipales et provinciales, s'élevèrent à \$76,950,605.

Au printemps dernier il fut décidé, lors d'une Conférence des premiers ministres provinciaux et du gouvernement fédéral, que, vu le nombre toujours croissant des chômeurs, il devenait trop onéreux de continuer à alléger la misère en exécutant des travaux publics, et qu'il serait plus économique de donner des secours directs à la majorité des chômeurs. Le ministre du Travail déclara que le Gouvernement avait décidé de ne pas agir comme il l'avait fait jusqu'alors, mais, au contraire, de diriger les principaux efforts de tous les intéressés vers un seul but: le secours direct.

La moyenne des chômeurs en l'année 1930 était de 295,000; en 1931, de 497,000. Cette année, la moyenne mensuelle des chômeurs, jusqu'au 30 juin, s'est élevée approximativement à 700,000. Ces chiffres sont extraits de la statistique compilée par H.-M. Cassidy, et sont établis, je crois, sur les nombres-indices du Bureau fédéral de la statistique.

Il va falloir une somme énorme d'argent pour aider cette grande armée de chômeurs, spécialement pendant l'hiver prochain. Les municipalités et les provinces ont, en plusieurs cas, épuisé leurs ressources, de sorte que le fardeau du gouvernement fédéral ne peut que devenir de plus en plus lourd.

Si le nombre des chômeurs continue d'augmenter dans les mêmes proportions que pendant les trois dernières années, combien de temps va-t-il s'écouler avant que le gouvernement du Dominion devienne incapable de fournir plus longtemps du secours à cette grande armée de chômeurs, toujours plus nombreuse. Il est évident qu'il va falloir trouver quelque autre remède.

Je suis désappointé de constater que le discours du Trône ne laisse entrevoir aucun espoir d'un programme pratique pour donner de l'emploi. A part le problème des demandes toujours croissantes de secours directs, il y a aussi celui de l'abaissement du moral des chômeurs, groupés en grand nombre dans les grandes villes, et qui deviennent plus ou moins une menace pour le maintien de la paix et de l'ordre public. Si le chômage ne devait continuer qu'un an ou deux, le secours direct serait sans doute le moyen le plus économique pour traverser cette période de détresse. Mais que nous réserve l'avenir? Prenez comme exemple l'industrie du bâtiment. Il est généralement admis qu'il n'est pas possible de poursuivre un programme intensif de construction avant plusieurs années à venir. Les différents corps de métier, qui ont dans le passé trouvé un emploi lucratif dans cette industrie, de même

que les architectes et leur personnel, ont abandonné tout espoir de s'y procurer de l'emploi dans un avenir rapproché. Le même état de choses existe pour ceux qui exercent l'industrie mécanique, ainsi que pour ceux qui occupent des positions professionnelles. Le remède essentiel à cette situation est ce que l'on appelle "le rajustement des emplois", c'est-à-dire quelque mesure de prévoyance par laquelle ces chômeurs pourraient s'adapter à d'autres genres d'occupation.

Le Gouvernement a trouvé qu'il était trop dispendieux d'employer ces hommes à des travaux publics non productifs; mais il serait possible, en obtenant la coopération des provinces et du Dominion, de les employer avec profit à l'exploitation de nos ressources naturelles et à la culture des terres non exploitées. Nous, Canadiens, sommes fortunés d'avoir de grandes étendues de terres inoccupées et de grandes ressources naturelles, quand on considère que c'est devenu pour nous un besoin national d'exploiter nos principales ressources naturelles, telles que l'or, le pétrole et les minéraux, quand nous importons pour une valeur de \$85,000,000 de pétrole et ses sous-produits, et quand enfin une production d'or plus intensive permettrait au Canada de solder, suivant nos obligations, sa dette avec de l'or.

Dans les provinces de l'Ouest surtout, il y a de l'espace pour établir des fermes d'Etat ou industrielles. Plutôt que de permettre à la masse des chômeurs de se concentrer dans les grandes villes, il serait possible de les placer sur des fermes d'Etat où leur travail contribuerait à leur maintien pendant qu'ils acquerraient des connaissances sur l'agriculture, connaissances qui leur permettraient de s'établir sur des terres concédées et de devenir de bons citoyens. Il serait aussi possible d'établir des fermes d'Etat où l'on exercerait certaines industries et où l'on développerait certaines branches de l'agriculture sous la direction d'experts. Ces hommes, pour la plupart des jeunes gens, pourraient être classés et placés suivant le genre de travail qui convient le mieux à leurs aptitudes. Outre ces jeunes gens qui errent actuellement de par le Canada, il est à se recruter, dans les grandes villes, une armée d'autres jeunes hommes qui ne peuvent pas trouver de travail en ayant recours aux agences ordinaires. Ces fermes d'Etat auraient le caractère d'école d'apprentissage et pourraient être utilisées comme bureaux de placement. Après une ou deux années sur ces fermes d'Etat, ces hommes seraient formés et capables de s'établir sur des terres concédées, ou encore de se livrer à quelque autre occupation utile.

Les fermes d'Etat ne conviennent pas, cependant, à tous les chômeurs. Nous avons, au Canada, un bon nombre d'ingénieurs des

L'hon. M. MICHENER.